

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 93 (1967)
Heft: 19

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Groscurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: C. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.

Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosan-
dey, ing.; J. Favre, arch.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky,
ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—	»	» 2.50
Prix du numéro	»	» 2.—	»	»

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:	
1/1 page	Fr. 423.—
1/2 »	» 220.—
1/4 »	» 112.—
1/8 »	» 57.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Etude météorologique du site de la centrale nucléaire expérimentale de Lucens, par P. Verstraete et E. Binggeli, Bonnard
& Gardel, ingénieurs-conseils S.A., Lausanne.

Les congrès. — Divers. — Bibliographie.

Informations diverses. — Documentation générale.

ÉTUDE MÉTÉOROLOGIQUE DU SITE DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE EXPÉRIMENTALE DE LUCENS

par P. VERSTRAETE et E. BINGGELI, Bonnard & Gardel, ingénieurs-conseils S.A., Lausanne

1. Introduction

Les conditions de dispersion d'effluents gazeux dans l'atmosphère constituent un élément essentiel dans le choix du site d'une centrale nucléaire et leur connaissance approfondie est nécessaire en vue de l'exploitation.

Il convient cependant de rappeler que ces conditions ne sont pas critiques lors de la marche normale de l'installation, puisque la cheminée ne sert alors qu'à rejeter dans l'atmosphère l'air très faiblement radio-actif provenant de la ventilation des locaux qui restent normalement accessibles.

Les conditions atmosphériques ne joueraient un rôle important qu'au cas où un accident nucléaire grave surviendrait et à la suite duquel des gaz radio-actifs devraient être relâchés dans l'atmosphère en quantité notable.

Malgré leur très faible probabilité, ce sont ces circonstances exceptionnelles qui justifient les études météorologiques qui ont été entreprises à Lucens et qui font l'objet du présent article.

Le problème traité est d'ailleurs d'une portée plus générale et les méthodes décrites sont directement applicables à la conception d'autres installations industrielles, celles notamment présentant un risque permanent de pollution atmosphérique lié à leur fonctionnement dans des conditions normales.

2. Situation du problème

Pour éviter de polluer l'air, il suffit de limiter la *concentration* des substances indésirables que l'on y rejette, au-dessous de leur seuil de nocivité; on peut diminuer la quantité des agents polluants évacués en les éliminant par une méthode de *purification* (filtration, adsorption, lavage, précipitation électrostatique, etc.), ou *diluer* l'effluent par dispersion dans l'atmosphère.

La lutte contre la pollution de l'air d'origine industrielle fait généralement appel aux méthodes de purification, puis à la dilution dans l'atmosphère. La quantité d'agents polluants étant connue « à la production »